

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Koumameyong-Booué : réhabilitation en cours

G.R.M  
Libreville/Gabon

**D**ÉPÊCHÉ  
Expressément par le chef du département, une délégation composée de techniciens du ministère des Travaux publics a séjourné, le week-end passé, dans la province de l'Ogooué-Ivindo pour l'évaluation des travaux de remise en état de l'axe Koumameyong-Booué.

D'un linéaire de 48 km, ce chantier fait partie du programme d'urgence de réhabilitation et d'aménagement des routes non revêtues lancé par le gouvernement. Conformément aux instructions du président de la République, le général Brice Clotaire Oligui Nguema. Morgan BTP, l'entreprise adjudicataire, a en charge l'ensoleillement mécanisé, le traitement des bourniers, la remise en forme de la voie, son rechargement

général en latérite et la réalisation de plusieurs ouvrages d'assainissement. La durée de ce chantier financé par le Fonds autonome national d'entretien routier (Faner) à hauteur d'un milliard de FCFA environ, est de huit mois.

Le niveau d'exécution (20 %) a satisfait la délégation des Travaux publics, car en conformité avec le cahier des charges. Aussi bien pour l'ensoleillement mécanisé qui se poursuit, que pour le profilage et le rechargement qui a également commencé.



Les travaux de ce tronçon sont en cours.

## Koumameyong-Ovan : la circulation momentanément fermée aux poids lourds

G.R.M  
Libreville/Gabon

**L**ES véhicules poids lourds, jusqu'à nouvel ordre, sont interdits de circuler sur l'axe Koumameyong-Ovan. Ce, en raison d'une érosion régressive survenue au PK 35. " Afin de préserver la partie restante de la voie, pour des travaux d'envergure et dans l'attente de la création d'une déviation provisoire, la circulation est momentanément fermée aux véhicules poids lourds sur cet axe. Les autres doivent rouler avec prudence ", selon un communiqué des autorités compétentes. En effet, l'incident survenu dans la nuit de lundi à mardi a failli plonger la ville de Makokou dans un nouvel isolement temporaire. D'aucuns pourraient parler d'un mauvais sort qui s'abattra sur l'Ogooué-Ivindo. Ou du moins des forces de la nature qui se déchaîneraient sur cette province, car le mois dernier, un effondrement de la route

entre Ovan et Makokou avait déjà paralysé le trafic sur ce tronçon.

Il importe de noter que, longs respectivement de 65 km et 51 km, les tronçons Lalara-Koumameyong et Koumameyong-Ovan ont été réalisés dans les années 2010 par les sociétés chinoises First Highway Engineering Compagny (FHEC) pour le premier et Sinohydro pour le second. Ce, grâce à un financement accordé à l'État gabonais par la Banque islamique de développement (BID). Le chantier était censé se poursuivre jusqu'à Makokou (100 km).

L'érosion régressive s'est signalée précisément avant le village Ebe-Messe, sur tout l'axe de la chaussée. Sa profondeur est estimée à environ 15 mètres, selon le ministère des Travaux publics qui signale que le segment en question est construit sur du remblai.



### AG\_Manifestation d'intérêt pour les services de magasinage à Assala Gabon S.A. (Assala)

Assala dispose d'un service dit de "magasinage" dans le cadre de ses opérations de production de pétrole sur ses différents sites : Gamba, Atora, Port-Gentil, Rabi, Toucan et Koula.

Ces services de magasinage correspondent à l'ensemble des activités relatives à la gestion de ses installations d'entreposage qui couvrent, à minima et donc sans s'y limiter, les activités ci-après :

- Réception des biens physiques ;
- Entreposage et stockage desdits biens physiques dans les zones de stockage (magasins, yard) avant redistribution vers une autre destination ;
- Inventaire et préservation du stock.

Assala souhaite aujourd'hui consulter le marché national afin de trouver des acteurs capables de fournir ces services de magasinage et dans cette optique lance une campagne de manifestation d'intérêt auprès de tous les fournisseurs qualifiés et techniquement compétents opérant dans le domaine.

À cet effet, toutes les entreprises autochtones ou de droit gabonais répondant aux critères du code des hydrocarbures, intéressées et répondant aux critères préalables ci-dessous sont invitées à se manifester :

- Être légalement immatriculé au Gabon :
  - o Statuts notariés ou déposés au rang des minutes d'un notaire (pour les sociétés anonymes et les S.A.S.) ou enregistrés et certifiés par l'ANPI (pour les S.A.R.L.) ;
  - o Copie de l'extrait RCCM datée de moins de trois (3) mois ;
  - o Fiche circuit délivrée par l'A.N.P.I. datée de moins de trois (3) mois et/ou correspondant à l'extrait RCCM fourni ;
- Avoir un agrément technique sectoriel délivré par l'administration compétente ;
- Avoir un agrément sous-traitant pétrolier délivré par l'Administration des Hydrocarbures ;
- Avoir pour cœur de métier les services de magasinage ;
- Avoir une culture HSSE dont les performances sont reconnues par l'industrie ;
- Avoir une base ou une structure opérationnelle ayant capacité à soutenir efficacement l'administration des services à Port-Gentil ;
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience, dans le domaine strict des services de magasinage avec des opérateurs pétroliers au Gabon.

Si vous êtes intéressés à participer, manifestez-vous en envoyant votre dossier juridique et administratif incluant les documents demandés et la référence mentionnée ci-dessus à l'adresse email suivante : [manifestationdinteret@assalaenergy.com](mailto:manifestationdinteret@assalaenergy.com), avant le **jeudi 21 décembre 2023 à 16h30**.

**Veillez noter que cette demande de manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres ou une soumission et n'est pas destinée à donner lieu à l'attribution d'un marché ou d'un bon de commande.** Assala se réserve le droit de contacter ou non les différentes sociétés qui auront manifesté leur intérêt sur la base de cet avis et toutes les sociétés intéressées sont priées d'en prendre note.